

INDEX du TREIZIEME VOLUME.

Bills introduits sur permission obtenue.

- Le Lieutenant Gouverneur retient la sanction Royale 501.
- Pour faire une plus ample provision pour la célébration du mariage dans cette Province, présenté et lu pour la première fois 377. Lu une seconde fois 395. La Chambre en Comité sur le *Bill* 403, rapporté sans amendement, et ordre de le grossoyer 405, lu une troisième fois et passé 411.
- Pour faire un changement dans le mode d'avertir la vente des terres et immeubles saisis sur des ordres d'exécution dans le District de Montréal, présenté et lu pour la première fois 401, lu une seconde fois 405. La Chambre en Comité sur le *Bill*, 417, rapporté avec un amendement *ibid.* L'amendement passé, et ordre de grossoyer le *Bill* 419. Lu une troisième fois 425, passé 427.
- Pour rendre le siège d'un membre vacant en acceptant l'office d'Intendant du revenu des terres de sa Majesté pour le comté de Gaspé, présenté et lu pour la première fois 401, lu une seconde fois 405. La Chambre en comité sur le *Bill* 421.
- Pour faciliter le recouvrement des dettes, présenté et lu pour la première fois 413. Ordonné qu'il soit lu une seconde fois *ibid.* L'ordre pour la seconde lecture remis 425, 435.
- Pour appliquer une certaine somme d'argent y mentionnée à rembourser deux différentes sommes d'argent avancées par les ordres de sa Majesté aux commissaires de la maison de correction pour le district de Montréal, et pour réparer les dommages causés par l'incendie à la prison commune du dit district de Montréal, présenté et lu pour la première fois 471. Lu une seconde fois, et ordonné d'être grossoyé 473. Lu une troisième fois et passé 475, passé par le C. L. 487, sanction Royale 499.
- Bills introduits par des Comités sous des ordres de la Chambre.*
- Pour pourvoir à l'érection d'une prison commune dans chacun des Districts de Québec et Montréal respectivement, et aux moyens d'en défrayer les dépenses—présenté et lu pour la première